

## ET CHEZ DAHER SAINT JULIEN, QUE SE PASSE-T-IL ?

**A**irbus veut restructurer la filière aéronautique pour avoir des sous-traitant-es plus gros et moins chers et décale ses commandes. Alors que 7600 avions restent à fabriquer (commandes fermes) sur 10 ans, Airbus, malgré les milliards d'aides publiques, veut licencier 17 000 personnes sous couvert de crise sanitaire covidée. Le mercato a déjà commencé et plusieurs rachats et fusions sont annoncés. Airbus transforme une crise conjoncturelle en crise structurelle.

« *Daher sous-traitant aéronautique voit ses commandes baisser ou être recalé, en cause le confinement et ses répercussions sur l'aviation civile* ». Juin 2020, via la presse, les salarié-es découvrent la déclaration du DG DAHER, D. Kayat annonçant la suppression de 1300 postes sur le groupe (France et international) et du désengagement de DAHER du site de ST Julien de Chédon (350 salarié-es) et St Hilaire de Chaléon (une dizaine de salarié-s) livrant l'ensemble du personnel aux angoisses d'un PSE qui, pour avoir été initié avant le Covid, s'est trouvé amplifié pendant le confinement. Le plan de restructuration envisagé courant 2019 concernait environ 350 personnes sur l'entité Daher Aerospace et avait occasionné un provisionnement pour restructuration de 5 000 000 € sur l'exercice\*.

S'en est suivi colère et incompréhension de la part des salarié-es car St Julien était cité en exemple dans le groupe pour ses performances et sa synergie entre le bureau technique (R&D, ingénierie, MCO) et la production qui allait de la conception au proto et jusqu'aux 1<sup>ères</sup> pièces série. Daher cherche du cash, reprochant à ses sites industriels de ne pas être compétitifs. St Julien, loin de tout, sera sacrifié pour diminuer des charges fixes et la masse salariale et rassurer les actionnaires. Ceci au mépris des savoir-faire spécifiques du site. Les affaires les plus importantes devraient être transférées sur d'autres usines. Le reste serait cédé à un éventuel repreneur (6 à 7 millions de CA correspondant à 40 à 50 salarié-es\*). En revanche, pas de restructuration dans le siège administratif Daher Groupe d'Orly tech.

**Daher ne souhaiterait-il pas un désengagement total de l'industrie ne gardant que le pan R&D et l'activité Service, souvent *in situ* et donc avec un moindre coût de structure ? Quelle est la stratégie avec une telle restructuration ? Et quid du coût qu'elle engendrera ?**

Après 2 AG avec les ouvrier-es et services supports, la CGT Daher a accompagné leurs revendications et leur réaction qui se voulaient communes et en



intersyndicale... nous savons maintenant que la notion d'action face à un tel mépris ne fait pas l'unanimité au sein des différentes OS. Suite aux 2 manifs à Montrichard début juillet, la 1<sup>ère</sup> CGT et la 2<sup>nde</sup> en intersyndicale, aucune autre action n'a été menée avant le débrayage de septembre. L'intersyndicale négocie sur Orly le PSE et les conditions de départ (volontaire / retraite anticipée / licenciement). **La lutte contre la fermeture du site de ST Julien n'est plus mise en avant. La CGT Daher maintient ses mots d'ordres contre les licenciements et la fermeture du site.**

**Pour sauver le site, pour que la région ne se meurt pas à cause de la désindustrialisation, parce que nous voulons vivre et travailler en Loir-et-Cher, parce qu'il existe des solutions, face à cette crise (travailler moins pour travailler tou-tes avec les 32h payées 35, départ en retraite anticipée, retour à la retraite à 60 ans, le recours à l'APLD...) Continuons la lutte !**

Les élu-es locaux qui avaient promis leur soutien le 11 juillet sont désormais muets et M. Brault, président de l'intercommunalité, annonce même dans la NR qu'il n'y aura pas de licenciement dans les 18 à 24 mois chez Daher ! Non monsieur, pas de licenciements, juste des suppressions de postes...

Ce sont ces élu-es qui par leurs votes successifs de lois permissives sont responsables, désormais bien impuissants, de la situation de l'industrie en France et en Europe.

**La CGT demande le remboursement de toutes les aides publiques données aux entreprises qui licencient et qui externalisent (même dans d'autres régions françaises) utilisant le dumping fiscal, social et la course aux subventions et bien sûr nous demandons l'arrêt des aides publiques aux entreprises sans contrepartie.**

\* source SECAFI